Conditions générales – BOX ONE SRL

I. Dénomination, accès et description des services fournis

a.
Les services de Box One SRL sont fournis par Box One SRL, sise Rue du Commerce 12 à 1400 Nivelles et immatriculée sous le numéro d'entreprise BE 1009.235.114.

b.
Box One SRL est une entreprise qui offre un service d'entrainements sportifs (collectifs ou privatifs) encadrés par des professionnels. Le club propose des séances d'entrainement libres, pendant les heures d'ouverture, mais également des séances d'entrainement encadrés à horaires fixes. Les locaux et équipements sont mis à disposition de nos membres, ainsi que les vestiaires et sanitaires.

c.
Le service de « Personal Training » offre aux membres la possibilité de profiter de cours personnalisés avec un entraineur professionnel, durant les heures d'ouverture. Ce service n'est pas compris dans l'abonnement de base et fait l'objet d'une formule spécifique.

d.
L'accès libre à Box One, réservé uniquement aux membres, permet à ses abonnés de profiter de la salle et de ses équipements tous les jours, pendant les heures d'ouverture ou lors des cours collectifs (horaires spécifiques). Pour les cours collectifs (Wod's), une inscription préalable est indispensable afin de réserver sa place via la plateforme « Resawod » : https://social.resawod.com/fr/

e.
« Free Access » : En plus des cours collectifs et WODs, la salle est disponible en « free access » pour les membres les plus actifs et souhaitant en bénéficier. Pour conserver ce privilège, les membres doivent participer régulièrement aux entraînements encadrés. BOX ONE se réserve le droit de limiter et/ou suspendre leur accès aux membres ne participant pas régulièrement aux WODs ou ne respectant pas notre règlement d'ordre intérieur.

f.
En cas de fermeture exceptionnelle de la salle, aucune indemnisation ni compensation ne pourra être réclamée.

g.
Les services ci-dessus sont fournis dans le club Box One, situé Rue du Commerce 12 à 1400 Nivelles.

II. Application et mise à jour des présentes conditions générales

a.
Les présentes conditions générales sont d'application à partir du 7 octobre 2024, jusqu'à leur éventuelle mise à jour et régissent les relations entre Box One et ses membres (abonnés).

b.
Les présentes conditions générales s'appliquent dès la signature par le membre de tout abonnement souscrit chez Box One. Elles prévalent sur toutes les autres versions des Conditions Générales, sauf dérogation expresse et formelle.

c.
En souscrivant un abonnement chez Box One, le membre accepte entièrement et sans réserve les présentes conditions générales. Celles-ci sont accessibles à tout moment sur le site web de Box One et sur la plateforme Resawod.

d.
Box One SRL se réserve le droit de modifier les présentes conditions sans en aviser personnellement ses membres et sans possibilité pour ces derniers de contester les modifications ou de prétendre à une indemnisation quelconque. Il appartient donc à chaque membre de vérifier régulièrement les éventuelles modifications.

III. Abonnement Box One

a.
L'adhésion et l'accès à la salle sont soumis à l'inscription en ligne ou sur place, ainsi qu'au paiement des frais d'inscription et des cotisations. Les informations personnelles des membres sont collectées et traitées uniquement dans le cadre de l'élaboration de leur fiche client et de leur abonnement et, ceci, conformément à la législation telle que décrite dans notre RGPD.

b.
En souscrivant un abonnement chez Box One, le membre reconnait être en bonne santé et avoir consulté son médecin au préalable, afin de s'assurer lui-même qu'il n'existe aucune raison médicale ou autre qui l'empêcherait d'effectuer les exercices et efforts physiques exigés, ou qui nuirait à sa santé, sa sécurité ou à sa condition physique.

c.
En souscrivant un abonnement, le membre donne automatiquement son accord quant à l'utilisation de son image par Box One (prise de photos et vidéos lors des WODs, séances, événements et compétitions…) à des fins de promotion et de communication sur les différents réseaux et canaux d'information utilisés.

d.
L'affiliation est ouverte à toute personne de 18 ans minimum, ou à partir de 6 ans avec accompagnement obligatoire d'une personne majeure et de l'accord parental du mineur.

Pour les cours « Kids » et « Teens », une décharge sera à signer par les tuteurs légaux.

e.
Box One décline toute responsabilité en cas de blessures survenant lors des séances d'entraînement, sauf en cas de négligence avérée de sa part. Une cotisation d'assurance (20 €), payable annuellement au club, distincte de l'abonnement, est obligatoire pour chaque membre. Cette assurance intervient selon les garanties prévues en cas de blessure ou accident lié aux activités du club. Cela n'exclut pas la nécessité pour les membres de disposer d'une couverture médicale privative.

f.
Les abonnements de Box One sont nominatifs. Ils ne peuvent être cédés ou transférés à un tiers.

g.
Une fois son inscription complétée, le membre reçoit un numéro de membre unique et un a bonnement lui permettant de s'inscrire aux cours collectifs via « Resawod ».

h.
Box One se réserve le droit de refuser toute demande d'abonnement.

i.
Les tarifs des abonnements sont affichés sur le site internet de la salle et peuvent être mo difiés. Les membres seront informés de tout changement.

j.
Les abonnements sont valables pour une durée déterminée (mensuelle, trimestrielle, annue lle) et sont reconduits tacitement. Toute résiliation doit se faire par courrier au moins un 1 mois avant la date d'échéance de l'abonnement, cache de la poste faisant foi. En cas de résiliation anticipée, aucun remboursement prorata n'est prévu (sauf cas de force maje ure avec justificatif) et l'accès à la salle est conservé jusqu'au dernier jour.

k.
Conformément à la législation en vigueur, le membre dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter après la souscription de son abonnement, à condition de ne pas avoir utilisé les s ervices.

l.
Les membres peuvent annuler ou suspendre leur abonnement sous certaines conditions, qui seront précisées dans l'application Resawod.

m.
En cas de litige, le membre s'engage à contacter Box One pour tenter de résoudre le différen d à l'amiable dans un premier temps, avant d'envisager une action judiciaire. Le cas échéa nt, le litige sera soumis à la loi belge et à la compétence des tribunaux de Nivelles.

IV. Règlement d'Ordre Intérieur

a.

Box One se réserve le droit de résilier l'abonnement de tout membre s'opposant ou ne respectant pas l'un des articles du Règlement d'Ordre Intérieur, affiché en nos locaux et sur notre site Internet. Ses règles sont applicables aussi par les membres du personnel, les abonnés et les invités en essais.